



**Analyse approfondie de l'organisation pour l'accueil et la gestion des migrants**

Le groupe UDC s'intéresse depuis un certain temps et de très près comment l'Association jurassienne d'accueil des migrants (AJAM) est organisée et gérée.

Nous constatons que l'association accepte simplement le fait que le comité soit dirigé par son Vice-président depuis un certain temps et que la situation du Président n'est toujours pas clarifiée. Le Gouvernement jurassien a mandaté l'AJAM pour organiser l'accueil, l'hébergement, la prise en charge sociale et l'accès aux soins des personnes migrantes et il tolère également cette situation. Le groupe UDC est persuadé que le Gouvernement aurait dû intervenir depuis bien longtemps à ce propos et une question orale à ce sujet a déjà été posée par le député Damien Lachat.

Après un temps d'observation, l'UDC est d'avis qu'il faut réorganiser la gestion et l'accueil des migrants. L'association jurassienne pour l'accueil des migrants n'est plus l'institution optimale pour cela. Les enveloppes financières à gérer par l'AJAM et qui proviennent de la Confédération et de l'action sociale du canton du Jura sont énormes.

D'une part la Confédération finance les réfugiés durant les 5 premières années et les personnes admises provisoirement durant les 7 premières années. D'autre part l'action sociale de la République et Canton du Jura finance les réfugiés de plus de 5 ans et les personnes qui sont admises provisoirement depuis plus de 7 ans. L'AJAM reçoit ces montants et gère le tout. Le groupe UDC est persuadé qu'une séparation structurelle devrait être mise en place pour le premier accueil et des cas bénéficiant de l'aide sociale.

Vu que le comité de l'AJAM a décidé de faire un audit à l'interne, il serait aussi grand temps qu'au niveau cantonal une réflexion générale et approfondie soit faite sur l'organisation, la gestion et les structures ou institutions qui gèrent l'accueil des migrants.

**Dès lors, nous chargeons le Gouvernement de réaliser rapidement une analyse de fonctionnement de l'organisation pour l'accueil et la gestion des migrants et d'établir un rapport détaillé.**

Delémont, le 25 octobre 2017

Pour le groupe UDC  
Didier Spies

I. Rais  
L. Portet